



**Rives de Saône**  
Communauté de Communes

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
COTE D'OR

Date de convocation :

04/03/2026

Date d'affichage :

04/03/2026

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 021-242101509-20260314-19\_2026-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil  
de la Communauté de Communes Rives de Saône**

**Séance du 11 mars 2026**

Délibération n°19 - 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 mars à 20 heures 00

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes Rives de Saône, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Labergement les Seurre (25 rue de l'Eglise 21820), sous la présidence de Sébastien DELACOUR, Président.

Nombre de membres en exercice : 57

Présents : 42

pouvoirs : 6

votants : 48

**Délégués Titulaires Présents :**

Aubigny en plaine	M. FERNANDEZ Manuel	Labergement les Seurre	Mme DUFOUR Joëlle M. DESMIST Xavier
Auwillars Sur Saône	M. JAUDAUX Marc	Labruyère	Mme GILARDET Céline
Bagnot	Mme THURILLAT Marie-Claude	Lanthes	Mme ROSENBLATT PETITJEAN Anne
Bonnencontre	M. PERRIN François	Lechâtelet	M. CHAPUIS Jean-Paul
Bousselage	M. FAUDOT Jean-Luc	Losne	Mme BREBANT Laurence Mme DUBIEF Martine M. JACOB Dominique
Brazey-en-Plaine	M. BARBE Joris M. DELEPAU Gilles Mme FRANCOIS Martine Mme CENDRIER Marie M. BOILLIN Jean-Luc Mme SEVESTRE Delphine	Montagny les Seurre	Mme FOURNIER BONNIN Lucie
Broin	M. GUITTON Jean-Christophe	Montmain	Mme DECHAUD Martine
Chamblanc	M. THEVENIN Sébastien	Montot	Mme BEAUNEE Jocelyne
Charrey-sur-Saône	Mme LIAUD Evelyne	Pouilly-sur-Saône	M. DELACOUR Sébastien
Chivres	Mme REVERDIAU Martine	Saint Jean de Losne	M. GAILLARD Hervé Mme DUPARC Marie-Line
Echenon	M. ANTOINE Sylvain M. ROUHETTE François-Xavier	Saint Seine en Bache	Mme LABOUEBE Claudine
Esbarres	Mme SIRUGUE Corinne	Saint Symphorien sur Saône	M. BRIOT Etienne
Franxault	M. SIMAR Camille	Saint Usage	Mme HOSTALIER Valérie M. MATHELIN Jean
Glanon	M. BELORGEY Sébastien	Seurre	M. BECQUET Alain M. ROUSSELET Jean-Louis
Grosbois les tichey	Mme REVERCHON Bernadette	Trouhans	M. SCHWAB Jean-François

**Délégués Titulaires absents représentés :**

Jallanges	M. VALENTIN Gilbert	Pouvoir à Mme GILARDET Céline
Laperrière sur Saône	M. VACHET LEBOEUF Cyril	Suppléance à Mme VIROT Fabienne
Magny les Aubigny	M. HIEZ David	Suppléance à M. LEVEQUE Didier
Pagny le Château	M. BECQUART Alain	Pouvoir à M. CHAPUIS Jean-Paul
Seurre	Mme SIRUGUE Sarah	Pouvoir à M. BECQUET Alain

Mme GEOFFROY-DUPIN  
Géraldine

ID : 021-242101509-20260314-19\_2026-DE\_S

**Délégués titulaires absents excusés :**

Magny les Aubigny	M. HIEZ David
Seurre	Mme CHAPELOTTE Karine

**Délégués suppléants présents mais ne prenant pas part aux votes :**

Aubigny en Plaine	Mme CLAIRET Sylvie
Bonnencontre	M. BERGE Eric
Grosbois-lès-Tichey	M. MACHURET Benoît
Montagny les Seurre	M. ROSIER Raymond
Trouhans	Mme PEPIN Nadine

**TRAVAUX/ENFANCE JEUNESSE FAMILLE - Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à Brazey-en-Plaine : choix du lauréat du concours et poursuite du projet**

Considérant les statuts de la Communauté de Communes Rives de Saône, et notamment sa compétence « Jeunesse : Mise en place et gestion de structures d'accueil ou gestion de structures d'accueil mises à disposition par d'autres collectivités pour la communauté de communes : halte garderies, crèches, RAM, accueils de loisirs sans hébergement pour les 3-14 ans pendant les vacances scolaires, accueils périscolaires, restaurants scolaires » ;

Considérant la délibération du Conseil Communautaire n°047-2025 du 18 juin 2025 validant le projet de création d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à Brazey-En-Plaine et autorisant le Président à lancer le concours d'architecture ;

Un jury de concours constitué des membres de la CAO et de professionnels de la construction s'est réuni le 21 novembre 2025 pour étudier les différentes candidatures, et désigner les 3 candidats admis à remettre une offre :

- LINK ARCHITECTES ASSOCIÉS
- EJO COOPÉRATIVE D'ARCHITECTURE ET PAYSAGE
- BQ+A ARCHITECTES ASSOCIÉS

Les 3 offres ont été analysées lors de la 2<sup>ème</sup> réunion du jury en date du 24 février 2026.

Le jury s'est prononcé pour la proposition de LINK ARCHITECTES ASSOCIÉS (Lyon), dont le montant de travaux est estimé à 2 775 000 € HT.

Le taux d'honoraires de maîtrise d'œuvre est de 14,5 % avec un forfait d'OPC de 61 215 € HT.

Le montant des travaux est un estimatif qui fera l'objet d'une négociation technique et financière avec LINK avant signature du contrat. Les propositions de BQ+A et EJO ont été classées respectivement 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

**Les délégués communautaires :**

- Autorisent le Président à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le groupement LINK ARCHITECTES ASSOCIÉS après négociation technique et financière ;
- Autorisent le Président à valider les prochaines étapes du projet en concertation avec les commissions Enfance Jeunesse et Travaux, à déposer le permis de construire et effectuer toutes démarches relatives à cette opération ;
- Autorisent le Président à signer les contrats des missions de contrôle technique, SPS, études de sols, assurance dommages ouvrage et toute autre prestation nécessaire à l'opération ;
- Autorisent le Président à lancer la consultation des entreprises chargées des travaux, à relancer la consultation en cas de lots infructueux, et à retenir les entreprises les mieux disantes après avis de la commission des Marchés, à

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 021-242101509-20260314-19\_2026-DE

signer les contrats et leurs avenants éventuels  
d'opération tel qu'indiqué ci-dessus.

- Autorisent le Président à effectuer les achats de mobiliers dans la limite du budget voté en conseil communautaire le 18 juin 2025.

Vote à main levée :

Votants : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 48

Pour copie conforme,  
Le Président, Sébastien DELACOUR

